



E/ECA/COE/34/14
AU/STC/FMEPI/EXP/14(I)

Distr. générale
20 mars 2015
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts
Trente-quatrième réunion

Union africaine
Comité d'experts
Première réunion

Huitième Réunion annuelle conjointe du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration* et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique

Réunion du Comité d'experts
Addis-Abeba, 25-27 mars 2015

Progrès dans la mise en œuvre des domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés

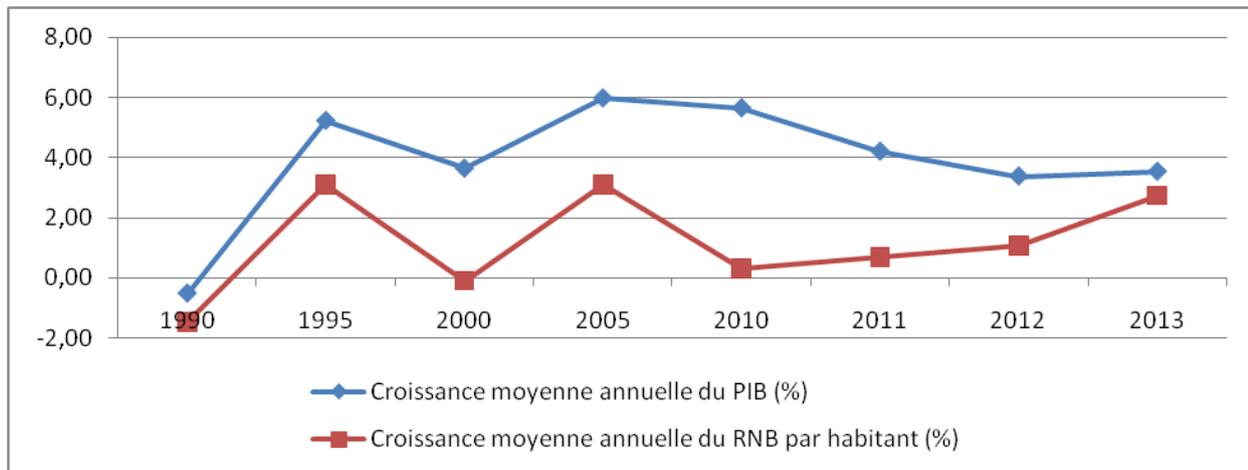
I. Aperçu général

1. C'est en 2016 que se déroulera en Turquie l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul. Il sera précédé, en 2015, d'une série de manifestations importantes qui auront des incidences considérables pour les pays les moins avancés (PMA) dans leur ensemble. Il s'agit notamment de la Conférence sur le financement du développement qui se tiendra à Addis-Abeba en juillet, de l'adoption du Programme de développement pour l'après-2015 en septembre, et de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris en novembre. L'importance de l'aide publique au développement (APD) dans le portefeuille de financement des pays les moins avancés, couplée aux incertitudes que la crise financière mondiale fait planer sur le financement du développement, fait que les conclusions de la Conférence sur le financement du développement intéressent vivement les pays appartenant à cette catégorie. De même, étant donné leur vulnérabilité face aux changements climatiques et les incidences financières entraînées par les mesures d'adaptation au climat, les résultats de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques revêtiront une importance toute particulière pour les PMA. De plus, dans la mesure où les objectifs de développement durable renforcent le soutien et l'engagement au niveau mondial envers les besoins particuliers des PMA, cet examen contribuera, dans une très grande mesure, à la concrétisation de leurs aspirations, à savoir la sortie de la liste des pays les moins avancés. En définitive, les conclusions qui seront dégagées de ces manifestations, influenceront dans leur ensemble, sur les perspectives de sortie de la catégorie des PMA, en général.

* Le Comité technique spécialisé remplace la Conférence des ministres africains de l'économie et des finances et la Conférence des ministres de l'intégration; il réunit les ministres des finances, des affaires monétaires, de la planification économique et de l'intégration.

Figure 1

Évolution du PIB et du RNB par habitant dans les pays les moins avancés d'Afrique



Source: Calculs de la Commission économique pour l'Afrique d'après Banque mondiale, 2014

2. Dans l'ensemble, le rythme de croissance des PMA a fléchi le nombre d'entre eux affichant une croissance d'au moins 7 % ayant diminué, par rapport à 14 en 2012 et à 11 en 2013. Il en est de même pour les PMA africains avancés, dont les taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) ont été ramenés de 5,6 % en 2010 à 3,37 % en 2012 et à 3,53 % en 2013. Les taux de croissance du RNB par habitant des PMA africains ont légèrement augmenté depuis 2010, ce qui est dû à la hausse des transferts nets vers ces pays. Les capacités productives, mesurées par la valeur produite par personne employée, sont en progression depuis 2005, malgré une légère baisse en 2011. Pour exploiter les capacités productives, il faudra des investissements supplémentaires dans les infrastructures, la santé et l'éducation. En dépit d'une série de projets régionaux en matière d'infrastructures actuellement en cours de réalisation en Afrique, des données récentes semblent indiquer qu'après une nette augmentation en 2007, les infrastructures routières se détériorent depuis lors, tandis que les infrastructures ferroviaires ont stagné.

3. Du côté des bonnes nouvelles, il faut signaler l'amélioration des indicateurs du secteur de la santé, notamment en ce qui concerne la mortalité maternelle et celle des enfants, ainsi que la malnutrition. Cependant, l'épidémie d'Ébola en Sierra Leone, au Libéria et en Guinée a mis en évidence la vulnérabilité des systèmes sanitaires des pays les moins avancés d'Afrique face aux chocs.

4. En ce qui concerne l'éducation, la scolarisation nette et la parité entre filles et garçons dans l'enseignement primaire se sont améliorées, mais la qualité de l'enseignement primaire reste médiocre; un élève sur deux dans les PMA africains est susceptible d'abandonner l'école. L'accès aux réseaux de téléphonie mobile a également progressé, mais l'accès à l'Internet reste faible. Pour consolider les acquis obtenus jusqu'à présent, il faut renforcer la résilience face aux chocs et améliorer la compétitivité au niveau mondial. Cependant, les PMA d'Afrique représentent moins de 1 % du commerce mondial et leurs économies dépendent d'un nombre réduit de produits primaires, ce qui les rend très vulnérables aux chocs et fortement tributaires de l'APD. Mais la fragilité de la reprise mondiale augure mal d'une augmentation de cette aide dans un avenir prévisible. En effet, l'APD totale a diminué en termes réels en 2012 par rapport à 2011, et l'aide programmable par pays aurait régressé de 5 % en 2014 en raison d'un accès limité aux dons, qui sont une source essentielle de financement du développement pour les PMA. L'APD à destination des pays africains les moins avancés ne correspond pas à leur importance au sein des PMA. Sur la période 2005-2013, la croissance moyenne de l'APD en faveur des PMA d'Afrique se situait en dessous de la moyenne

pour l'ensemble des PMA, alors que c'est en Afrique que se trouvent la majorité de ces pays. Dans le même temps, les capacités de mobilisation des ressources intérieures sont médiocres, comme en atteste la faiblesse des ratios recettes-PIB, qui sont, en moyenne inférieures à 20 % dans les pays les moins avancés d'Afrique.

II. Progrès dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul

1. Capacité de production

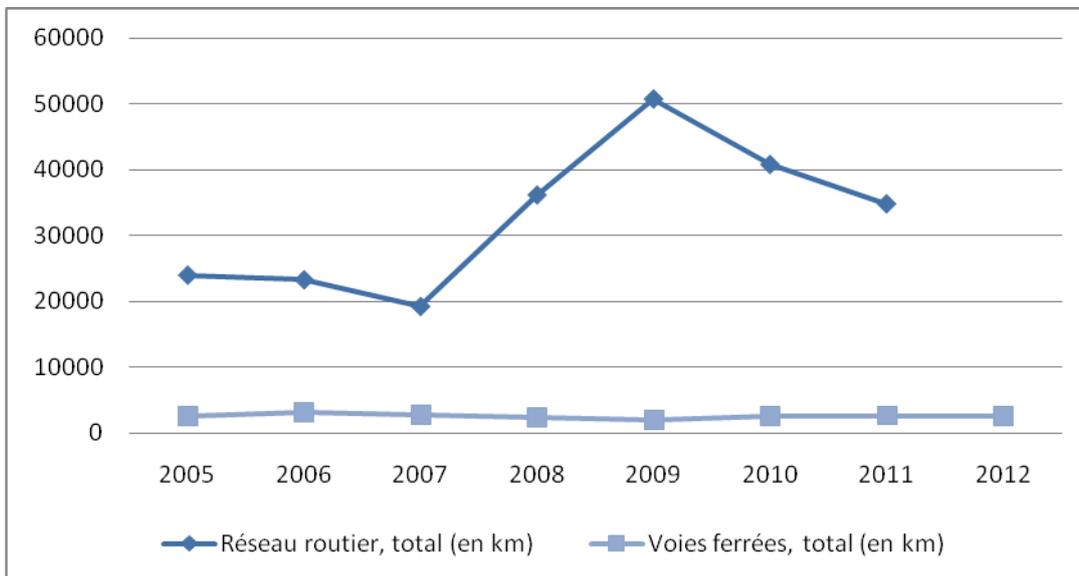
5. Les PMA d'Afrique continuent de pâtir du manque d'infrastructures et d'une main-d'œuvre insuffisamment qualifiée, ce qui limite les efforts que déploient ces pays et leurs partenaires de développement pour promouvoir le développement durable.

a) Réseaux routiers et ferroviaires

6. Étant donné les contributions positives des transports à la croissance et au développement, les PMA et leurs partenaires au développement se sont engagés, dans le Programme d'action d'Istanbul, à développer considérablement d'ici 2020 le nombre de kilomètres de voies ferrées et de routes asphaltées, ainsi que les réseaux maritime et aérien. La figure 1 montre qu'il y a eu une diminution des réseaux routiers accessibles entre 2009 et 2011, ce qui annule en partie l'évolution positive observée entre 2007 et 2009. Un des principaux projets d'amélioration du réseau routier concerne l'achèvement des tronçons manquants de la Route transafricaine, qui implique divers projets de construction, de réfection et d'extension de routes. Étant donné la nature radiale de beaucoup de couloirs de transport, les tronçons manquants dans le transport routier devraient diminuer à mesure que la Route transafricaine prend forme. L'Afrique du Nord, où 1 % seulement de la Route transafricaine n'est pas goudronnée, a fait de réels efforts. Les autres régions, notamment l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale, où la proportion des tronçons manquants est de 17 % et de 65 % respectivement, doivent redoubler d'efforts (Commission économique pour l'Afrique (CEA) *et al.*, 2013). Conscients de ces défis, beaucoup de PMA africains, tels que l'Angola, l'Éthiopie, l'Ouganda et le Rwanda ont lancé des initiatives nationales pour étendre et moderniser les réseaux routiers (Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, 2014).

7. Par ailleurs, la construction de chemins de fer a stagné sur la période 2005-2012 (figure 2), en raison d'investissements limités dans le secteur. Cependant, des initiatives d'envergure ont été prises pour améliorer les connexions ferroviaires tant à l'intérieur des PMA qu'avec leurs voisins. Ces initiatives s'inscrivent, pour la plupart, dans le cadre de l'Union africaine des chemins de fer, qui encourage la standardisation de l'écartement des rails (CEA *et al.*, 2013). Les réseaux envisagés pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, conformément à l'approche 'des corridors' adoptée, sont notamment une liaison ferroviaire pour Djibouti, l'Éthiopie, le Soudan du Sud et le Soudan; un projet de chemin de fer reliant le Kenya, le Soudan du Sud et l'Éthiopie, avec une connexion au corridor Éthiopie-Djibouti; et le chemin de fer du bassin de la Kagera reliant la Tanzanie, le Rwanda et le Burundi. Le principal projet ferroviaire régional de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale est d'étendre la liaison Leketï-Franceville entre le Gabon et le Congo. Le réseau ferroviaire au Maghreb, long de 8.383 km, dont 5.587 km à l'écartement standard, dessert les principaux ports et villes de la région. Cependant, à cause du manque de transport ferroviaire en Libye et en Mauritanie, il est impossible de relier tous les pays du Maghreb.

Figure 2
Routes et voies ferrées dans les PMA africains (en km)

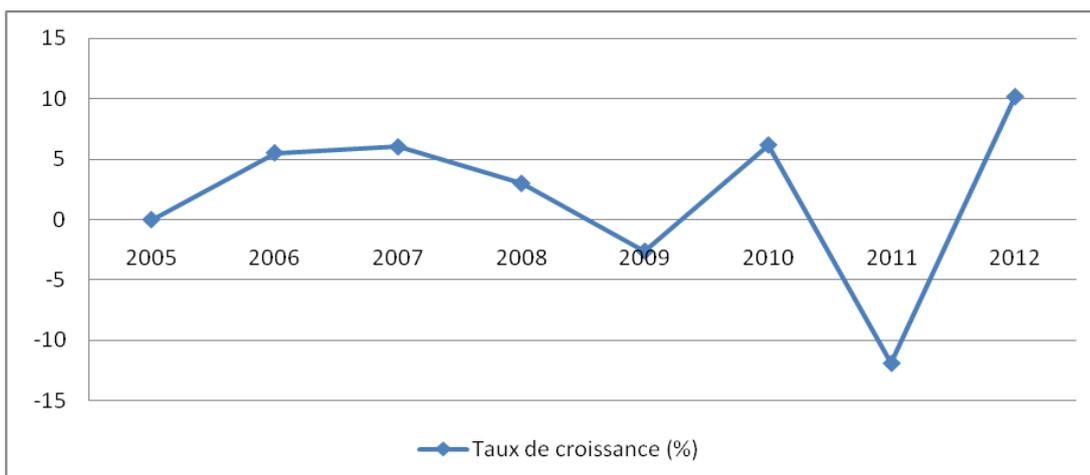


Source: Banque mondiale, 2014

b) Taux de croissance du PIB par personne employée

8. La hausse de la productivité du travail est essentielle au renforcement de la compétitivité des PMA sur les marchés régionaux et mondial. Le PIB par personne employée est un moyen d'évaluer la productivité du travail. Après une augmentation d'environ 15,25 % entre 2005 et 2008, la productivité du travail a fortement chuté en 2011, avant de rebondir en 2012 (figure 3).

Figure 3
Taux de croissance du PIB par personne employée dans les PMA africains



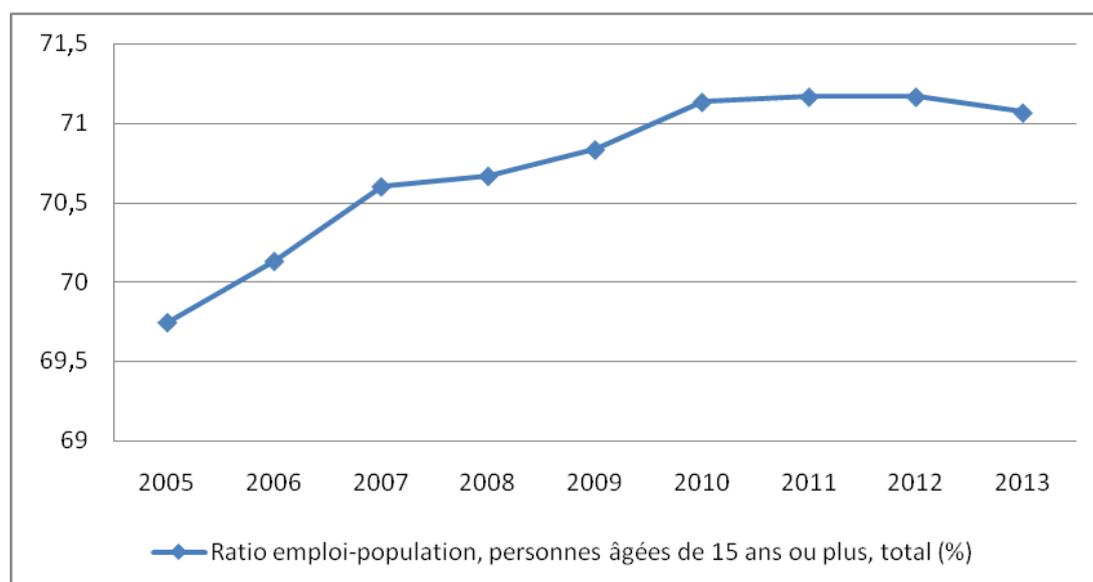
Source: Banque mondiale, 2014

c) Ratio emploi-population

9. Les PMA africains n'ont enregistré qu'une hausse modérée du ratio emploi-population, ce qui témoigne du nombre restreint d'opportunités d'emploi créés par la croissance dans ces pays. Le ratio stagne autour de 71 % depuis 2010, après avoir modestement augmenté de 2 points de pourcentage entre 2005 et 2010 (figure 4). Il est fondamental de renforcer les capacités de création de valeur ajoutée et de diversification économique, si l'on veut améliorer le ratio emploi-population.

Figure 4

Ratio emploi-population dans les PMA africains



Source: Banque mondiale, 2014

d) Télécommunications

10. L'accès aux technologies de l'information et de la communication a continué à progresser en 2011, les abonnements à la téléphonie mobile et à l'Internet augmentant tous deux, quoiqu'à des rythmes différents. C'est la téléphonie mobile qui a connu la croissance la plus spectaculaire. Il est estimé que 5 personnes sur 10 dans les PMA étaient abonnées en 2012, soit une augmentation par rapport au niveau de 2011, qui était alors de 4 personnes sur 10. Cependant, en Érythrée et en Somalie, moins de 20 habitants sur 100 étaient abonnées à la téléphonie mobile (CEA *et al.*, 2014).

11. La pénétration moyenne de l'Internet demeure relativement faible en Afrique, avec 14 utilisateurs pour 100 habitants en 2012. Dans la plupart des PMA africains, dont le Burundi, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Guinée, le Niger, la Sierra Leone et la Somalie, il y avait moins de 2 utilisateurs d'Internet pour 100 habitants. Cependant, la République démocratique du Congo et la Sierra Leone ont obtenu de bons résultats, le nombre d'utilisateurs pour 100 habitants ayant augmenté de plus de 40 % entre 2011 et 2012. L'Éthiopie, le Malawi et la République centrafricaine ont quant à eux vu l'utilisation d'Internet croître de 30 %. Les PMA africains devraient s'employer à élargir de manière significative l'accès aux services de télécommunication pour que l'accès à l'Internet soit de 100 % en 2020.

2. Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural

12. On dispose de peu de données sur l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les PMA africains. En ce qui concerne la prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, seuls 15 PMA africains parmi les moins avancés ont des données pour la période 2010-2012, et 12 pour la période 2005-2009. Fait positif, dans chacun des 15 pays disposant de données pour 2010-2012, la prévalence de la malnutrition a reculé par rapport à la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Cependant, une tendance inquiétante à cet égard a trait aux dépenses publiques dans l'agriculture. Dans les 13 PMA africains pour lesquels des données existent sur la période 2001-2013, on observe une nette tendance à la baisse, la moyenne des dépenses publiques dans l'agriculture passant de 4,6 % en 2001, à 2,9 % en 2011 du total des dépenses publiques (sur la base des données de huit pays) (FAO, 2015). Il convient de noter cependant que les chiffres varient beaucoup d'un pays à l'autre. La Zambie, par exemple, figure parmi les dix premiers pays dans le monde en termes de dépenses publiques consacrées à l'agriculture (FAO, 2014), et il semble que cette politique ait eu des effets positifs notables, puisque l'indice de production alimentaire de la Zambie est passé de 98 en 2005 à 156 en 2012. Les chiffres correspondants pour le groupe des PMA africains étaient de 100 en 2005 et 131 en 2012. Qui plus est, la consommation d'engrais par hectare de terre arable a été en moyenne de 30,5 kg (2005-2012) pour la Zambie, soit près de quatre fois la moyenne des PMA africains (8,5 kg) sur la même période. Seul le Malawi fait mieux (34,9 kg).

3. Commerce

13. La part des PMA dans les exportations mondiales de biens et de services était estimée à 1,1 % en 2011, bien loin de l'objectif de 2 % à atteindre en 2020 (Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, 2014). Les PMA africains représentaient 0,79 % du commerce mondial de marchandises et de services en 2012, alors que les PMA de la région Asie-Pacifique y contribuaient à hauteur de 0,3 %. Les produits primaires représentaient une part considérable (93,9 %) des exportations des PMA africains contre 40,4 % pour les PMA de la région Asie-Pacifique (40,4 %). Cela n'en souligne que davantage la transformation limitée des économies des PMA africains et leur vulnérabilité accrue aux chocs économiques. Seuls six PMA africains, dont des pays exportateurs d'hydrocarbures (Angola, Guinée équatoriale et Tchad) et de ressources minérales hors combustibles (République démocratique du Congo et Zambie), ont affiché un excédent commercial en 2013 (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED, 2014).

14. Des régimes préférentiels non réciproques jouent un rôle important dans la promotion des exportations des PMA, surtout vers les pays développés, dont beaucoup offrent aujourd'hui un accès à leurs marchés à 100 % ou presque en franchise de droits et hors quota. De plus, les pays développés accordent des conditions préférentielles aux PMA par différents moyens multilatéraux, régionaux et bilatéraux. *L'African Growth and Opportunity Act* (AGOA, loi sur la croissance et les possibilités économiques de l'Afrique) est un exemple des initiatives prises par les pays développés pour encourager les importations en provenance des PMA. Cependant, en comparaison avec d'autres PMA, les exportations des PMA africains admises en franchise de droits par les pays développés ont pratiquement stagné, évoluant de moins de 1 % entre 2010 et 2011 (Division de statistique de l'ONU, 2014). L'engagement pris d'offrir aux exportations des PMA un accès aux marchés en franchise de droits et hors quota, a été réitéré à la neuvième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, tenue à Bali (Indonésie) en 2013 (Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, 2014). Il y a aussi été convenu que la dérogation, d'une durée de

15 ans, concernant les traitements préférentiels accordés aux services et aux prestataires de services des PMA, devrait être rendue opérationnelle, et que le nouveau programme de travail de l'Initiative Aide pour le commerce devrait s'inspirer du programme de développement pour l'après-2015. Cependant, les PMA africains doivent encore surmonter les obstacles qui se dressent du côté de l'offre et combler les déficits en matière d'infrastructures liées au commerce s'ils veulent être en mesure de tirer pleinement parti de ces régimes préférentiels.

4. Produits de base

15. La diversification économique est un puissant moyen de promouvoir la création d'emplois et le développement économique dans les PMA. Malheureusement, la diversification se poursuit à un rythme lent en Afrique. Cependant, sur les 29 pays pour lesquels des données existent, 19 ont vu leur indice de concentration des exportations baisser, ce qui a contribué à faire baisser l'indice moyen, qui est passé de 0,5 en 2005 à 0,46 en 2013. Néanmoins, des pays comme l'Angola (0,95), le Tchad (0,86) et la Guinée équatoriale (0,79) affichent des indices de concentration extrêmement élevés.

16. Les pays dont les économies reposent sur les ressources sont généralement ceux qui ont obtenu les résultats les moins bons en ce qui concerne l'indice de concentration des exportations. La concentration peut aussi être mesurée par le nombre de produits représentant plus de 75 % des exportations; l'Angola, dont l'économie repose sur les ressources, n'avait qu'un seul produit (le pétrole), tandis que pour la République-Unie de Tanzanie, l'indice était de 31 en 2009 (Banque africaine de développement (BAD) *et al.*, 2011). À cet égard, il faut faire davantage pour améliorer la diversification économique de l'Afrique. Au vu de ce qui précède, la CEA accorde de plus en plus d'attention aux questions relatives à la diversification économique, à la transformation structurelle et à l'industrialisation fondée sur les produits de base. Les États membres ont dès lors été encouragés à concevoir et à mettre en œuvre des plans de développement novateurs pour atteindre ces objectifs.

5. Développement humain et social

a) Éducation et formation

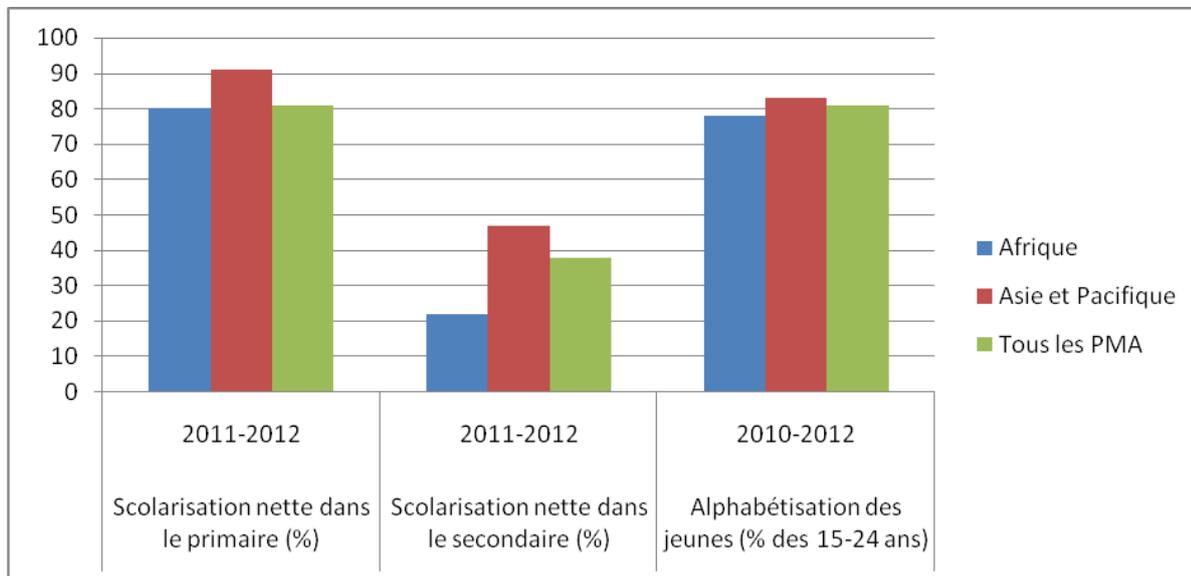
17. L'accès à l'éducation et à la formation est important pour le développement des compétences et le renforcement des capacités de production. Les données concernant la scolarisation dans le primaire donnent une indication de l'accès à l'éducation de base. Des 34 pays les moins avancés d'Afrique, seuls 20 ont fourni des statistiques pour 2010 et les années suivantes. Parmi eux, le taux net ajusté de scolarisation est en moyenne de 79 % (2010-2013), les taux s'échelonnant entre 99 % (Sao Tomé-et-Principe, 2010) et 41 % (Libéria, 2011). En réalité, seuls sept pays affichent des taux supérieurs à 90 % sur la période 2010-2013: le Bénin, le Burundi, l'Ouganda, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, le Togo et la Zambie. Un grand nombre d'enfants des PMA d'Afrique ne sont même pas en mesure de s'inscrire à l'école pour y recevoir une éducation de base¹. De tels résultats trouvent évidemment leur pendant dans les taux d'alphabétisme. Selon les estimations de l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le taux moyen d'alphabétisation des jeunes (âgés de 15 à 24 ans) dans 30 PMA d'Afrique pour l'année en cours (2015) se situe à 70 %, variant de 98 % en Guinée équatoriale à 27 % au Niger. La moyenne pour les adultes (personnes âgées de 15 ans et plus) est de 60 %, avec des taux allant de 95 % (Guinée équatoriale) à 19 % (Niger). Bien évidemment, aucun

¹ Les estimations concernent 18 pays sur la période 2010-2012.

des indicateurs sur l'éducation ne porte sur la question de sa qualité. Le manque de données fait qu'il est très difficile de tirer des conclusions sur les tendances dans ce domaine.

Figure 5

Comparaison des PMA sur la base des indicateurs relatifs à l'éducation



Source: Banque mondiale, 2014

b) Promotion des jeunes

18. La population jeune peut rapporter à l'Afrique un dividende démographique si celle-ci en tire parti de manière efficace en investissant dans ses capacités de production. L'accès à l'enseignement secondaire et supérieur ainsi qu'à la formation professionnelle est un indicateur pertinent du développement des capacités des jeunes. La scolarisation brute dans le secondaire a augmenté de 23 % dans les 21 PMA africains disposant de données pour la période 2008-2012. Pour l'enseignement supérieur, l'évolution est encore plus encourageante. Dans les 18 à 23 PMA africains pour lesquels des données existent pour la même période, les effectifs ont augmenté de 52 %. Ces évolutions favorables peuvent être encore amplifiées par des investissements visant à améliorer la qualité de l'enseignement et à accroître des taux d'achèvement. Il convient toutefois de noter qu'il manque des données pour beaucoup de pays, et que certains autres affichent des taux d'inscription dans le supérieur très faibles. Comme indiqué précédemment, le taux d'alphabétisation des jeunes dans les PMA africains est toujours assez bas, en raison d'un enseignement de médiocre qualité. En général, les PMA africains ont des moins bons résultats que leurs homologues d'Asie et du Pacifique et qu'en général ils ont les taux d'alphabétisation et de scolarisation nette dans le primaire et le secondaire les plus faibles (figure 5).

c) Population et soins de santé primaires

19. La disponibilité des données relatives à la santé est nettement meilleure. Les chiffres de la Division de statistique de l'ONU concernant les taux de mortalité des moins de 5 ans pour 32 PMA africains sur la période 2005-2013, montrent que la mortalité a baissé de 28 %, le taux ayant été ramené de 128 morts pour 1 000 naissances en 2005 à 92 en 2013. Des améliorations ont été enregistrées dans tous les pays; c'est en Angola et en Érythrée que la baisse a été la plus marquée entre 2005 et 2013, les taux ayant été ramenés de 205 à 167 et de 70 à 50, respectivement. Les taux de mortalité infantile ont également reculé dans les PMA africains, la moyenne des décès pour 1 000 naissances ayant régulièrement diminué, de 80 en 2005 à 62 en 2013, soit une amélioration

moyenne de 18 %. On observe une évolution positive du même ordre en ce qui concerne les taux de mortalité maternelle, la moyenne des décès pour 100 000 naissances étant tombée de 676 en 2005 à 506 en 2013. Les valeurs maximale et minimale ont également baissé entre 2005 et 2013, de 1 600 à 1 100 (Sierra Leone) et de 260 à 210 (Sao Tomé-et-Principe). Bien qu'il faille saluer ces améliorations, les niveaux restent élevés d'un point de vue mondial. D'un autre côté, des investissements supplémentaires même modestes dans la santé primaire (voir les dépenses publiques en matière de santé ci-dessous) produisent des améliorations considérables en matière de développement humain, d'où la nécessité d'intensifier de tels investissements.

d) Logement et assainissement

20. Ces dernières années, la part de la population utilisant une source d'eau améliorée a continué à progresser, régulièrement mais lentement. Pour 30 à 32 PMA africains, selon l'année de référence, la moyenne est passée de 62 % en 2005 à 67 % en 2012. De même, pour 29 pays, la part de la population utilisant une installation d'assainissement améliorée s'est accrue, bien que très légèrement, passant de 25 % en 2005 (Djibouti affichant le meilleur résultat, avec 62 %, et le Niger le moins bon, avec 8 %) à 29 % en 2012 (le Rwanda affichant le meilleur résultat, avec 65 %, et le Niger le moins bon, avec 9 %). Dans l'ensemble, seuls quatre PMA africains offrent des installations d'assainissement améliorées à la moitié ou plus de leurs citoyens.

e) Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes

21. On constate des changements positifs dans les PMA africains en ce qui concerne la parité entre les sexes dans l'éducation. Les améliorations sont plus marquées au niveau de l'enseignement supérieur. Pour 15-18 pays, la parité entre les sexes au niveau secondaire a augmenté de 8 %, passant de 0,78 à 0,85 entre 2005 et 2012. Dans l'enseignement supérieur, l'augmentation a été de 14 % sur la même période, à savoir de 0,54 à 0,62, si l'on se reporte aux données de 11-17 PMA africains. Cependant, les résultats varient beaucoup d'un pays à l'autre. C'est le Tchad qui présente le taux de parité le plus bas, soit 0,17, tandis que le Lesotho affiche systématiquement des ratios supérieurs à 1, signe d'une représentation plus élevée des filles et des femmes que des garçons et des hommes (1,51 en 2012). La représentation des femmes dans les parlements des PMA africains est remarquable, et a progressé de 50 % entre 2005 et 2014. Ces résultats s'expliquent néanmoins par les tendances à l'œuvre dans une poignée de pays comme le Rwanda. En 2014, dans seulement 7 des 34 PMA d'Afrique les femmes occupaient 30 % ou davantage des sièges aux parlements nationaux, tandis que la représentation des femmes dans les parlements nationaux était inférieure à 10 % dans trois pays (Bénin, Gambie et Mali). Le Rwanda apparaît comme un pionnier en ce qui concerne cet indicateur, puisque la part des sièges occupés par des femmes au parlement national a atteint 64 % en 2014, un niveau sans précédent. Les autres pays où la représentation des femmes est d'au moins 30 % sont l'Angola, le Burundi, le Mozambique, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Sénégal (2014). Dans l'optique d'accroître l'autonomisation des femmes, les dirigeants africains ont récemment tenu la vingt-quatrième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine sur le thème de l'autonomisation des femmes et du développement en Afrique, et ont donné le coup d'envoi à 2015, « Année de l'autonomisation des femmes et du développement pour la concrétisation de l'Agenda 2063 » (Union africaine, 2015).

f) Protection sociale

22. Les programmes de protection sociale amortissent les chocs économiques pour les ménages et réduisent la pauvreté tout en contribuant à résorber les inégalités. Dernièrement, les PMA africains ont mis en place une série de filets de sécurité sociale officiels visant à amortir les chocs pour les personnes vulnérables. Les programmes de distribution de repas scolaires sont un des domaines de la protection sociale qui gagnent en importance à l'échelle mondiale et dans les PMA africains. Selon un rapport du Programme alimentaire mondial (PAM), presque tous les pays les moins avancés d'Afrique (sauf la Guinée équatoriale et l'Érythrée) disposaient de tels programmes (assurés par l'État, le PAM ou d'autres acteurs). Les programmes bénéficiaient à un total de 16,5 millions d'enfants, soit 36 % en moyenne de tous les enfants scolarisés dans le primaire dans les PMA africains. Il y a cependant, là encore, de grandes disparités selon les pays, la couverture variant de 100 % (Burkina Faso, Lesotho, Libéria et Sao Tomé-et-Principe) à 1 % (Ouganda). Il y a donc un déficit considérable dans la couverture, de 74 % en moyenne, soit au moins 84 millions d'enfants (puisque l'Angola, les Comores, l'Érythrée et la Guinée équatoriale n'ont pas fourni de données quant à la couverture de leur programme) (PAM, 2013). Les filets de sécurité sociale tendent toutefois à reposer sur des projets pilotes parcellaires et largement financés par des donateurs, donc non durables. Le dispositif de sécurité productif en Éthiopie est ainsi totalement financé par les donateurs (Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, 2014). Des filets de sécurité sociale au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie ont quant à eux été jugés être plus institutionnalisés et durables (Banque mondiale, 2014b).

6. Crises multiples et difficultés persistantes

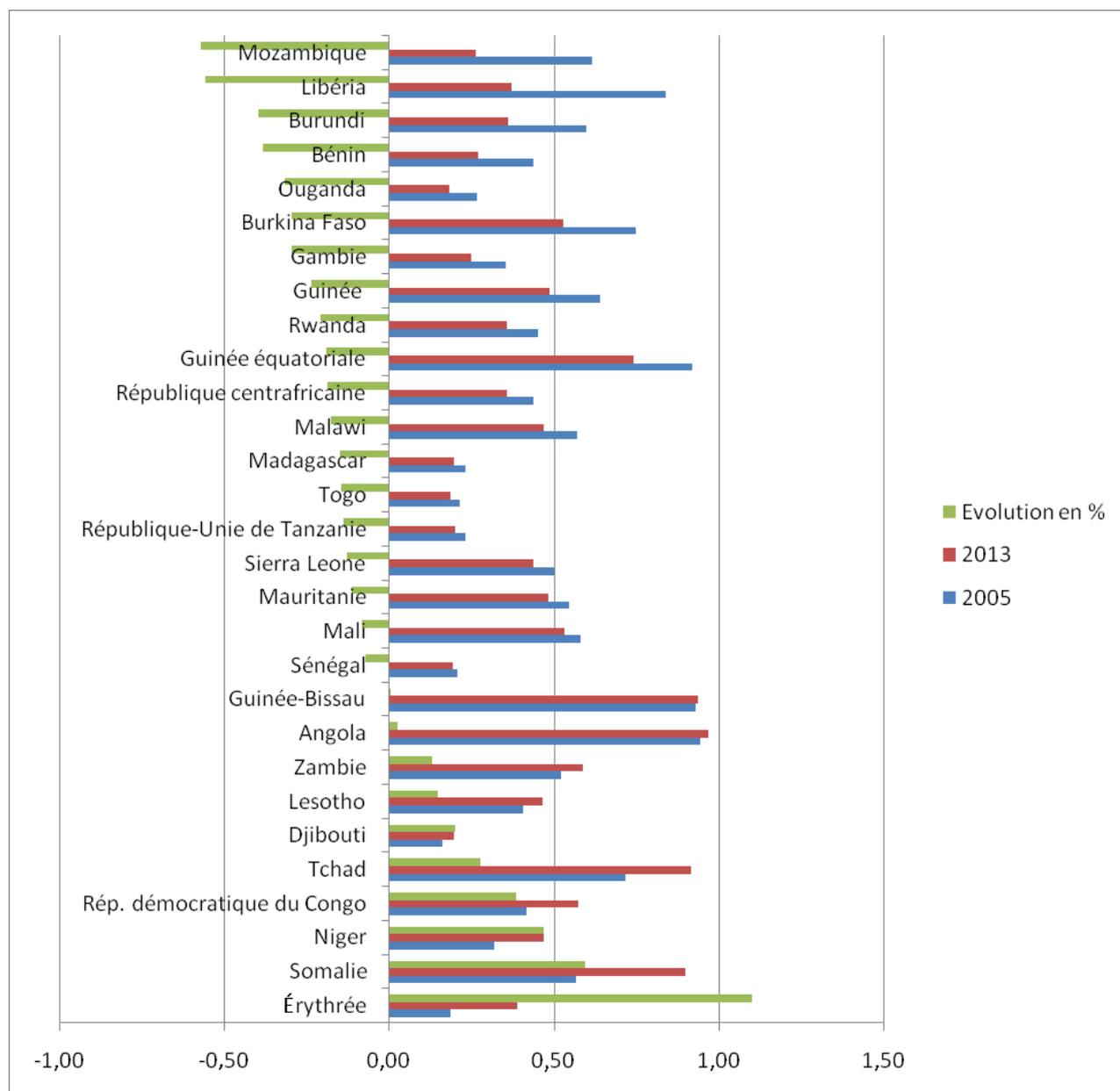
23. Les pays africains demeurent extrêmement vulnérables face aux chocs économiques et aux changements climatiques. De plus, les mesures entreprises par l'Afrique pour atténuer ces deux problèmes restent insuffisantes, particulièrement dans les PMA. En 2010 par exemple, seulement 27 % des terres en moyenne dans les PMA africains étaient couvertes de forêts, et le pourcentage des zones terrestres et marines protégées était encore plus faible, de 12,76 % en 2012. Pris individuellement, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie présentaient plus de 30 % de zones terrestres et marines protégées. Les efforts doivent être intensifiés, non seulement pour atténuer les effets des changements climatiques, mais aussi pour s'y adapter. Cela peut notamment passer par la mise au point et l'amélioration de systèmes locaux d'adaptation permettant le suivi des émissions, ainsi que par l'amélioration des interventions d'urgence et des systèmes d'alertes avancées.

24. De même, alors que l'indice moyen de concentration des exportations des PMA africains a été ramené de 0,5 en 2005 à 0,46 en 2013, certains pays ont enregistré de fortes augmentations, ce qui signifie que la concentration de leurs exportations s'est accrue (figure 6). Les pays africains continuent d'œuvrer à leur transformation structurelle afin de renforcer leur résilience économique, mais cela doit aller de pair avec des institutions, mécanismes et processus bien conçus, novateurs et efficaces de politique industrielle.

25. Depuis 2014, le virus Ébola fait des ravages dans certaines parties de l'Afrique de l'Ouest. Les pays les plus durement frappés, à savoir le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée, font tous partie du Groupe des pays les moins avancés, et ils en ont subi les graves conséquences, dont un ralentissement de l'activité économique, une chute des recettes et une augmentation des dépenses et des déficits budgétaires. Plus important encore, ils ont révélé la résilience faible, voire nulle dans certains cas, de l'Afrique face aux crises.

Figure 6

Indice de concentration des exportations dans les pays les moins avancés d'Afrique, de 2005 à 2013



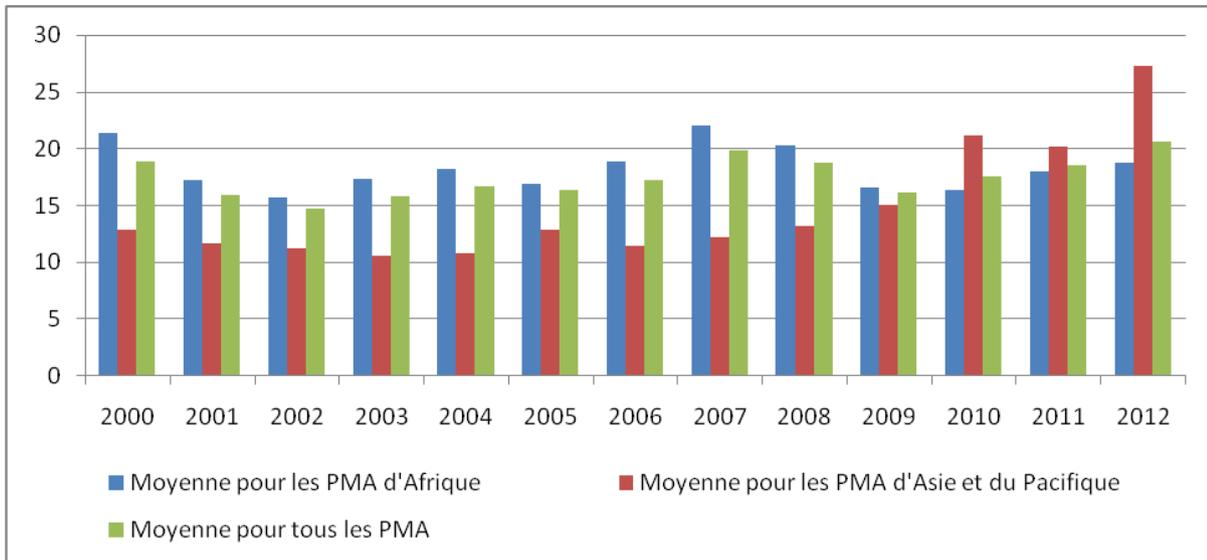
Source: CNUCED, 2014

7. Mobiliser des ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités

a) Mobilisation de ressources intérieures

26. Les recettes, hors dons, exprimées en pourcentage du PIB, ont légèrement augmenté, passant de 16,5 % en 2005 (pour 16 pays) à 18,8 % en 2012 (pour 14 pays), mais se situent à un niveau inférieur à celui de 2007 (22 %). Le Lesotho (61 %, données de 2008), la Guinée équatoriale (48 %) et l'Angola (40,9 %) affichent des ratios très élevés alors que la Sierra Leone, l'Éthiopie et Madagascar présentent les taux les plus bas (moins de 10 %).

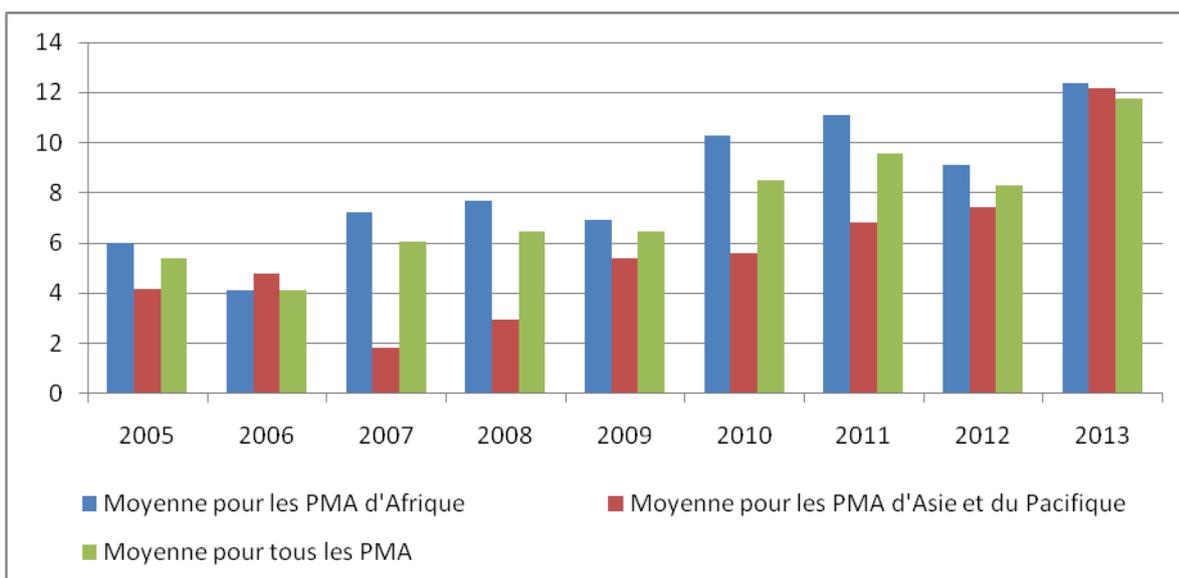
Figure 7
Recettes de l'État, hors dons, en pourcentage du PIB



Source: Calculs de la CEA d'après Banque mondiale, 2014

27. Les taux relativement bas indiquent les capacités limitées des PMA d'Afrique de mobiliser des ressources intérieures. Avant 2008 toutefois, la mobilisation des ressources intérieures était plus élevée dans les PMA africains que dans les PMA en général ou dans ceux d'Asie et du Pacifique. Or depuis 2010, elle est passée en dessous de la moyenne pour l'ensemble des PMA, tandis que la moyenne pour les pays asiatiques a dépassé la moyenne africaine et la moyenne générale (figure 7).

Figure 8
Évolution de l'épargne intérieure brute (en pourcentage du PIB)



Source: Calculs de la CEA d'après Banque mondiale, 2014

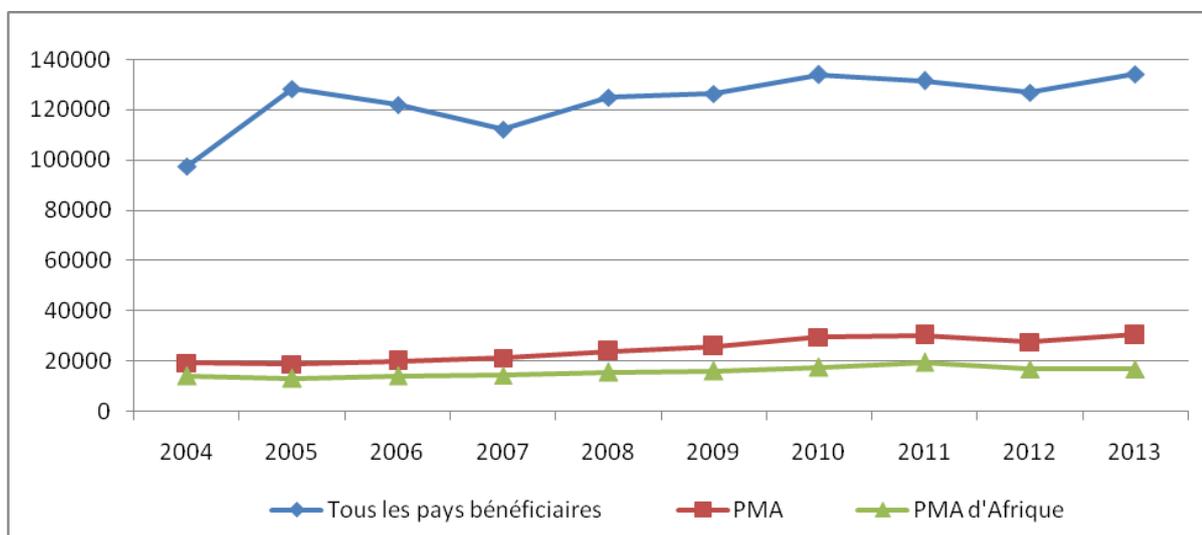
28. Depuis 2005, les PMA africains ont égalé ou dépassé la moyenne du taux brut d'épargne intérieure des PMA. Les résultats ont été dopés par une épargne très élevée dans les pays riches en ressources naturelles, particulièrement la Guinée équatoriale et l'Angola. L'épargne intérieure brute a augmenté sur la période 2005-2013, passant de 4,9 % (2005, 29 pays) à 9,5 % (2013, 22 pays), les valeurs étant comprises entre 37,7 % en Angola et -51,9 % au Libéria. En réalité, sur la période 2005-2013, six pays ont affiché des taux moyens positifs très élevés d'épargne intérieure brute (Angola, Mauritanie, Soudan, Soudan du Sud, Guinée équatoriale et Tchad), tandis que cinq autres ont enregistré des taux négatifs (Burundi, Comores, Érythrée, Libéria et Lesotho). Autrement dit, la situation des pays riches en ressources tranche nettement d'avec celle des pays pauvres en ressources ou des pays sortant de conflit. Les PMA africains devront renforcer les mesures visant à améliorer la mobilisation des ressources, notamment en augmentant les capacités des administrations fiscales, en jugulant les flux financiers illicites et en améliorant les capacités d'intermédiation des institutions financières.

b) Aide publique au développement

29. Les flux d'aide publique au développement (APD) en provenance des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) en faveur des PMA, et des PMA africains en particulier, n'ont guère évolué depuis 2004. Entre 2004 et 2013, la part de l'APD destinée aux PMA était en moyenne de 20 %, et de 15 % pour les PMA africains. Le niveau des décaissements est resté stable, à environ 20 milliards de dollars par an (figure 9).

Figure 9

Aide publique au développement des pays en provenance du CAD sur la période 2004-2013, en millions de dollars constants de 2012

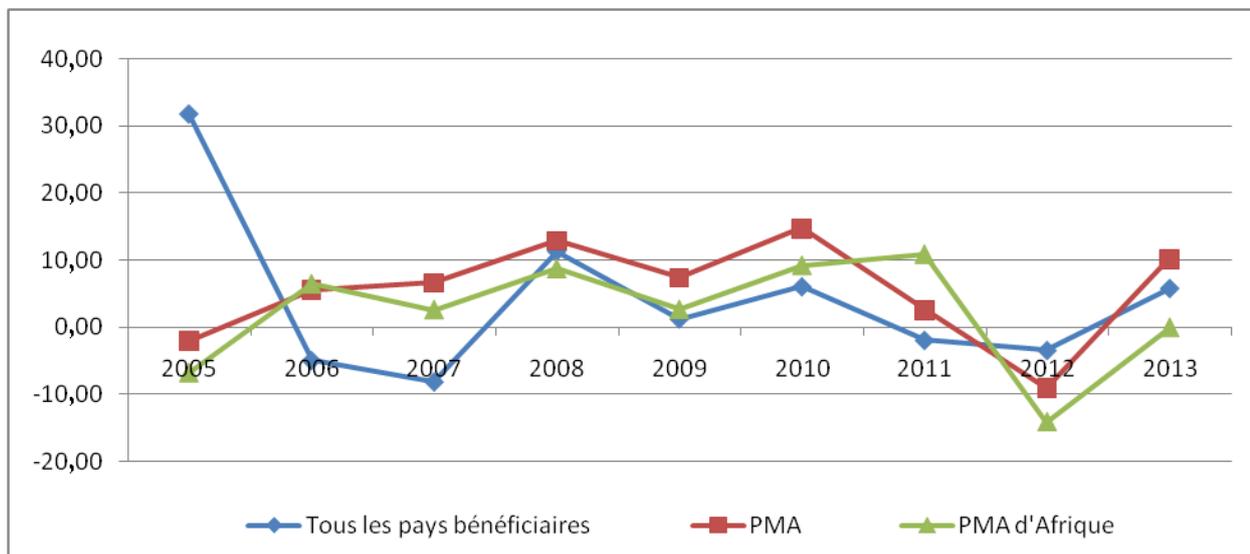


Source: Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2014

30. Cependant, les flux d'aide publique au développement sont instables, comme le montre la figure 10. Le taux de croissance de l'aide publique au développement à destination des PMA africains a baissé en 2012 par rapport à 2011. Dans l'ensemble, l'APD en provenance des pays du CAD à destination de tous les pays bénéficiaires a crû en moyenne de 4,2 % par an sur la période 2005-2013, la moyenne étant de 5,4 % pour le groupe des PMA, mais seulement de 2,1 % pour les PMA africains.

Figure 10

Evolution de l'APD en provenance des pays du CAD sur la période 2005-2013, en millions de dollars constants de 2012



Source: OCDE, 2014

c) Dette extérieure

31. Il y a eu une nette amélioration en ce qui concerne l'encours de la dette extérieure des pays africains les moins avancés. Exprimé en pourcentage du RNB, l'encours de la dette a été ramené de 112 % en 2005 (30 pays) à 35 % en 2013 (30 pays). La réduction s'est produite principalement sur la période 2005-2009, et des signes indiquent une remontée inquiétante de l'encours de la dette ces dernières années. Dix pays ont vu leur encours de la dette augmenter sur la période 2010-2013. Par ailleurs, seulement neuf pays ont de faibles niveaux de la dette extérieure (en dessous de 25 %), tandis que dix pays affichent des niveaux modérés de la dette extérieure (de 26 à 50 %). Cette évolution nécessite un suivi rapproché de cet indicateur pour certains PMA africains. En particulier, la CEA appelle à un allègement important de la dette des pays touchés par Ebola.

d) Investissement direct étranger et transferts de fonds

32. La tendance récente pour les flux nets d'investissement direct étranger (IDE) entrant dans les PMA africains est à la hausse, avec une augmentation moyenne de 6 % du PIB sur la période 2004-2013. En 2004, la moyenne s'élevait à 4,6 %, avant d'atteindre 6,4 % en 2013. En fait, en valeur absolue, les flux nets d'IDE à destination des PMA africains ont plus que doublé, puisqu'ils s'établissaient, en 2004, à 7,2 milliards de dollars courants et à 17,3 milliards en 2013 (tableau 1). Cependant, la situation varie beaucoup entre les 31 PMA africains pour lesquels on dispose de données. L'IDE à destination des PMA africains se concentre dans les pays riches en ressources naturelles. Le Mozambique (6,69 milliards de dollars), la Guinée équatoriale (1,9 milliard), la République démocratique du Congo (1,69 milliard) et la Mauritanie (1,1 milliard) étaient, parmi les PMA africains, les premières destinations de l'IDE. L'IDE représentait plus du tiers du PIB du Libéria, du moins avant le déclenchement de la crise ouverte par Ebola, ce qui témoignait d'une grande confiance de la part des investisseurs.

33. On constate une nette tendance à l'accroissement de l'IDE vers les pays riches en ressources naturelles, cependant les flux d'IDE nets annuels vers l'Angola ont été négatifs (-1,7 milliard de dollars courants entre 2004 et 2013). En d'autres termes, l'Angola a vu plus de désinvestissements que d'investissements à travers ses frontières. Dans l'ensemble, il y a eu un flux net entrant de 122,5 milliards (en dollars courants) dans les PMA africains sur la période 2004-2013. Cela représente 76 % du total pour l'ensemble du groupe des PMA, 40 % du total pour l'Afrique (hors Afrique du Nord), 2,4 % du total pour l'ensemble des pays en développement, mais seulement 0,7 % du total mondial qui était de 1 700 milliards de dollars (Banque mondiale, 2014).

Tableau 1
Flux nets d'investissement direct étranger, 2013

2013	<i>IDE, flux nets (balance des paiements, dollars courants)</i>	<i>IDE, flux nets (pourcentage du PIB)</i>
Angola	-7 120 017 424	-5,7
Bénin	320 057 273	3,9
Burkina Faso	374 319 286	3,2
Burundi	6 884 807	0,3
République centrafricaine	800 000	0,1
Tchad	538 417 942	4,0
Comores	13 935 399	2,3
République démocratique du Congo	1 697 585 831	5,2
Guinée équatoriale	1 914 000 000	12,3
Érythrée	43 859 000	1,3
Éthiopie	952 959 700	2,0
Gambie	25 280 000	2,8
Guinée	135 330 000	2,2
Guinée-Bissau	14 501 862	1,5
Lesotho	44 895 533	1,9
Libéria	700 267 800	35,9
Madagascar	837 532 519	7,9
Malawi	118 437 890	3,2
Mali	410 287 672	3,7
Mauritanie	1 126 004 760	27,1
Mozambique	6 697 422 432	42,8
Niger	631 444 822	8,5
Rwanda	110 780 484	1,5
Sao Tomé-et-Principe	10 594 345	3,4
Sénégal	298 256 720	2,0
Sierra Leone	144 089 846	3,5
Soudan	2 179 116 544	3,3
Tanzanie	1 872 392 115	5,6
Togo	84 246 700	1,9
Ouganda	1 194 398 346	5,6
Zambie	1 810 900 000	6,8
PMA africains	17 296 092 204	6,4

Source: Banque mondiale, 2014

8. Bonne gouvernance à tous les niveaux

34. En 2013, la plupart des PMA africains avaient ratifié au moins 10 des 17 traités et protocoles facultatifs internationaux relatifs aux droits humains. Plus précisément, à l'exception de l'Érythrée, de la Gambie, de la Guinée équatoriale, de la Somalie et du Tchad, les PMA africains ont tous signé ou ratifié la Convention des Nations Unies contre la corruption². L'adoption de cet instrument montre leur engagement et leur volonté de combattre la corruption et la mauvaise gouvernance.

35. Au niveau régional, le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) continue d'offrir un cadre d'auto-suivi et de bonne gouvernance pour les pays adhérents. En 2015, 35 pays africains avaient adhéré au MAEP, dont 17 avaient achevé leur auto-évaluation. Pour la plupart des PMA adhérents, l'évaluation par les pairs est en cours ou achevée; les autres n'ont pas encore débuté le processus d'évaluation (tableau 2). Un élément important dans la manière dont le MAEP est conçu, réside dans son approche globale de la gouvernance, qui se concentre sur quatre de ses aspects, à savoir: gouvernance politique, gouvernance économique, gouvernance des entreprises et développement socioéconomique. En effet, les résultats des 17 pays évalués donnent une analyse détaillée et objective de la situation des pays en question. Signe de l'intérêt qu'elle accorde au Mécanisme, l'Union africaine est actuellement en train de l'intégrer comme entité autonome à son système, suite à une décision des chefs d'État et de gouvernement africains lors de la vingt-quatrième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine, tenue en juillet 2014.

Tableau 2

Progrès des PMA concernant le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs

<i>PMA ayant été évalués par leurs pairs</i>	<i>PMA ayant entamé le processus d'évaluation par les pairs</i>	<i>PMA devant encore initier le processus d'évaluation par les pairs</i>
Rwanda Bénin Burkina Faso Ouganda Mali Mozambique Lesotho Éthiopie Sierra Leone Zambie Tanzanie	Tchad Gabon Djibouti Libéria Soudan Sénégal	Angola Guinée équatoriale Malawi Mauritanie Sao Tomé-et-Principe Togo Niger

Source: MAEP, 2014

36. Le secteur des industries extractives est un des principaux canaux empruntés par les flux financiers illicites en Afrique. Dans l'optique de promouvoir la transparence des flux financiers liés aux ressources naturelles, 17 PMA africains ont rejoint l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives; six de ces pays (Burkina Faso, Libéria, Niger, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie et Zambie) font partie d'un groupe de 12 pays qui ont souscrit à un projet pilote sur la propriété effective. Le but de ce projet est de diffuser les informations auprès des citoyens concernant les propriétaires et les bénéficiaires des entreprises

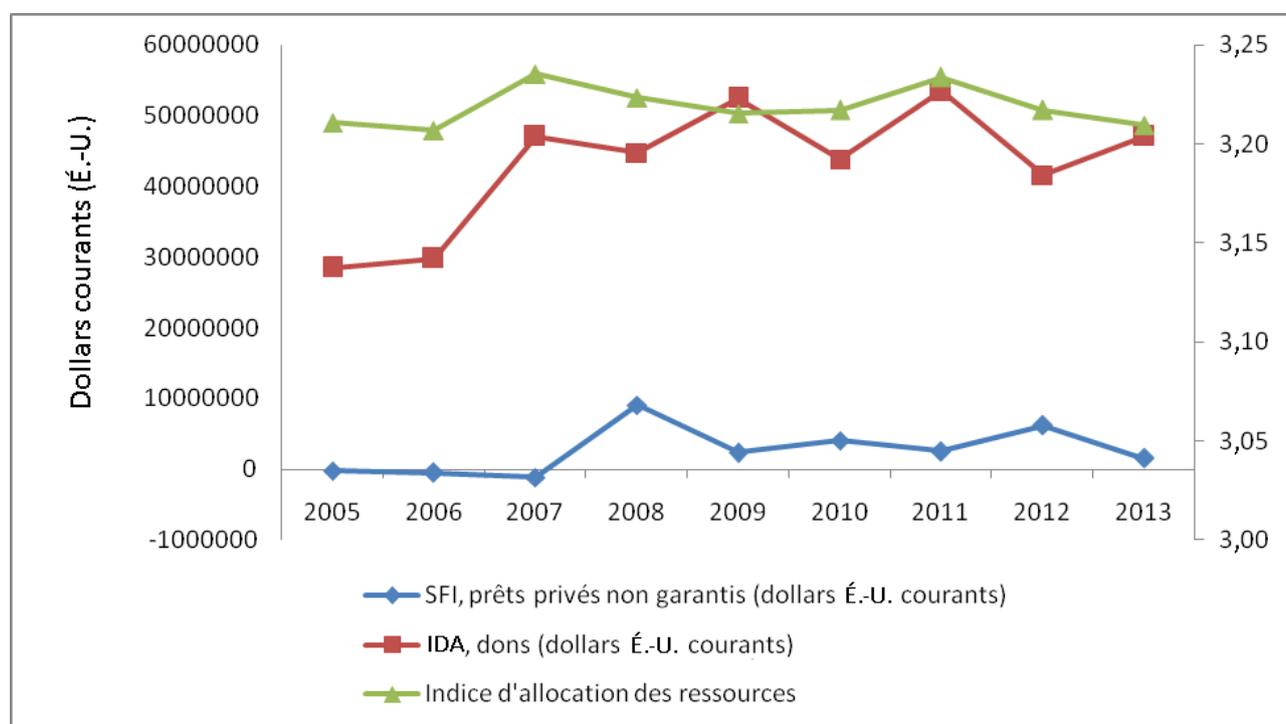
² Voir https://treaties.un.org/Pages/ShowMTDSGDetails.aspx?src=UNTSOnline&tabid=2&mtdsg_no=XVIII-14&chapter=18&lang=fr#Participants

extractives opérant dans leur pays, en dévoilant l'identité des propriétaires qui se cachent derrière les projets. Il est espéré que ce projet pilote débouche sur une procédure de publication d'informations sur les propriétaires effectifs qui puisse être appliquée largement.

37. L'indice d'allocation des ressources de l'Association internationale de développement (IDA) pour les PMA africains est resté stable, entre 3,21 et 3,24, sur la période 2005-2013. Cet indice sert à déterminer si un pays peut prétendre à des emprunts auprès de l'Association internationale de développement, sur la base d'une combinaison d'indicateurs sur la gouvernance de l'Indice d'évaluation des politiques et institutions nationales de la Banque mondiale. La moyenne pour les pays africains les moins avancés les place au milieu de la fourchette de l'indice (compris entre 1 et 6). Le score obtenu traduit un résultat moyen, calculé sur la base d'un agrégat d'indicateurs de la gouvernance dans les domaines que sont la gestion économique, la gestion du secteur public et des institutions, des politiques structurelles et des politiques en faveur de l'inclusion sociale et de l'équité. Sur la période 2005-2013, les dons accordés par l'IDA ont oscillé entre 41 et 53 millions de dollars, à l'exception des années 2005 et 2006, au cours desquelles la moyenne a été inférieure à 30 millions de dollars. Cependant, les montants accordés par l'IDA sont restés supérieurs aux prêts nets concédés par la Société financière internationale (SFI) (figure 11), ce qui est bénéfique pour les PMA, dans la mesure où l'Association dispose d'un fonds auprès duquel les pays pauvres peuvent emprunter à taux zéro.

Figure 11

Prêts privés non garantis de la SFI et dons de l'IDA aux PMA d'Afrique, et indice d'allocation des ressources des PMA d'Afrique, de 2005 à 2013



Source: Banque mondiale, 2014

III. Progrès vers le retrait de la liste des pays les moins avancés et transition sans heurts

38. Pour qu'il soit recommandé qu'un pays soit retiré de la liste des pays les moins avancés, ce dernier doit remplir certains critères lors de deux examens consécutifs. Les seuils d'éligibilité pour l'examen de 2015 sont les suivants:

- Revenu national brut par habitant: 1 242 dollars É.-U. au moins (2 484 dollars É.-U. pour la règle du seul revenu);
- Indice du capital humain: 66 au moins;
- Indice de vulnérabilité économique: 32 ou en-deçà.

39. Il y a actuellement 10 pays qui sont prêts à sortir de la catégorie des PMA sur la base des seuils de 2015. Sur ces pays, il est prévu que deux (le Vanuatu et la Guinée équatoriale) seront retirés de la liste en 2017, et l'un d'eux (le Vanuatu) avait déjà fait l'objet d'une recommandation en 2012. Seul le Népal remplit le critère de l'indice de vulnérabilité économique. Trois PMA africains seulement sont éligibles pour le retrait. L'Angola et la Guinée équatoriale ne remplissent qu'un seul critère, celui du revenu; Sao Tomé-et-Principe a pour la première fois satisfait les critères de revenu et de capital humain en 2015. Pour pouvoir prétendre à un changement de statut, il lui faut répéter cette performance lors du prochain examen triennal.

Tableau 3
Pays les moins avancés éligibles pour le retrait de la liste

	<i>Revenu national brut par habitant</i>	<i>Indice du capital humain</i>	<i>Indice de vulnérabilité économique</i>	<i>Éligibilité</i>
Népal	659	68,7	26,2	Indice du capital humain ou indice de vulnérabilité économique
Bhoutan	2 277	66,8	39,9	Revenu national brut, indice du capital humain
Îles Salomon	1 402	71,7	50,6	Revenu national brut, indice du capital humain
Sao Tomé-et-Principe	1 431	77,4	39,1	Revenu national brut, indice du capital humain
Timor-Leste	3 767	57,4	54,9	Revenu national brut seulement
Angola	4 518	41,9	39,5	Revenu national brut seulement
Kiribati	2 489	86,3	71,5	Revenu national brut, indice du capital humain
Tuvalu	5 788	87,6	54,5	Revenu national brut, indice du capital humain
Vanuatu	2 997	81,3	47,3	Revenu national brut, indice du capital humain
Guinée équatoriale	16 089	54,8	39,5	Revenu national brut seulement

Source: Comité des politiques de développement, 2015

1. Critère du revenu national brut

40. Huit PMA africains³ ont un revenu national brut par habitant égal ou supérieur au seuil d'éligibilité de 2015, établi à 1 242 dollars É.-U. Dans ce groupe, deux pays (la Guinée équatoriale et l'Angola) ont un revenu national brut par habitant qui dépasse de deux fois le seuil (soit 2 284 dollars É.-U.), ce qui les rend éligibles pour le retrait de la liste sur la base du seul critère du revenu national brut. Le Comité des politiques de développement a déjà, lors de son deuxième examen triennal en 2012, recommandé la Guinée équatoriale pour le retrait. L'Angola remplit ce critère pour la deuxième fois en 2015 et le Comité pourrait recommander son retrait de la liste. Sao Tome-et-Principe a satisfait le critère de revenu en dépassant le seuil requis, et ayant aussi satisfait le critère du capital humain, il est le seul PMA africain à satisfaire deux critères à la fois.

2. Critère de l'indice du capital humain

41. L'indice du capital humain des PMA africains, était en moyenne de 45,11 sur la période 2011-2013, ce qui est bien en-deçà du seuil de 66 exigé pour le retrait de la liste. Le retrait sur la base du critère de l'indice du capital humain est un défi pour ces pays. Leur perspective de retrait s'appuie sur les ressources naturelles et ce retrait est dès lors obtenu principalement grâce au critère du revenu. Même pendant ou après le retrait, l'indice du capital humain ne s'améliore que lentement. Le score du Botswana, pays retiré de la liste en 1994, était de 64,4 en 2006, tandis que la Guinée équatoriale et l'Angola affichaient des scores relativement bas, de 43 et 31,6 respectivement, en 2012⁴. Des estimations récentes montrent qu'il y a eu des améliorations pour l'Angola (41,9) et la Guinée équatoriale (54,8), mais elles n'étaient pas suffisantes pour les rapprocher du seuil de 66. Sao Tome-et-Principe a pour sa part satisfait ce critère, avec un score de 77,4.

42. Les données de 2014 n'étant pas prises en compte dans l'analyse, il est utile d'examiner la question des effets probables de la maladie à virus Ébola sur l'indice du capital humain, étant donné que deux des indicateurs qui composent l'indice portent sur la santé (mortalité des moins de 5 ans) et la nutrition (pourcentage de la population sous-alimentée).

3. Critère de l'indice de vulnérabilité économique

43. Sur la base des données de 2012, il ressort que les pays africains parmi les moins avancés ont des indices de vulnérabilité économique élevés: ils étaient de 44,9 en moyenne, la limite étant fixée à 32 pour être éligible au retrait de la liste. À titre de comparaison, l'indice moyen de vulnérabilité économique des pays africains qui ne figurent pas dans la liste des PMA est de 31,3, ce qui montre le net écart qui reste à combler par les pays les moins avancés en termes de convergence des indices de vulnérabilité économique. Les pays africains parmi les moins avancés qui ont obtenu les meilleurs résultats sont la Guinée, la République-Unie de Tanzanie, l'Éthiopie, le Togo et la République démocratique du Congo, leurs scores s'échelonnant de 28,6 à 35,4.

44. De manière générale, les PMA africains sont fortement tributaires des exportations de ressources minérales et de produits de base. Avec la dégringolade des prix du pétrole, par exemple, certains d'entre eux pourraient voir leurs recettes d'exportation et leur taux de croissance économique baisser. Depuis juin 2014, les cours mondiaux du pétrole ont diminué de plus de moitié, d'environ 110 dollars le baril en 2010 à moins de 50 dollars actuellement. D'un autre côté, cette situation pourrait s'avérer avantageuse pour les pays importateurs nets de pétrole, puisque le

³ Angola, Djibouti, Guinée équatoriale, Lesotho, Mauritanie, Sao Tomé-et-Principe, Soudan et Zambie.

⁴ Voir http://esango.un.org/sp/ldc_data/web/StatPlanet.html.

coût de leurs importations serait réduit. De même, les cours mondiaux du minerai de fer ont baissé de 47 % en 2014, et la tendance ne s'est pas inversée au début de 2015. La Guinée et la Sierra Leone sont deux PMA qui sont directement touchés par cette évolution, la première étant sur le point d'exploiter ses vastes réserves de minerai de fer, et la seconde dépendant fortement de cette ressource pour ses exportations et sa croissance.

45. En ce qui concerne le retrait de la liste, la Guinée équatoriale et l'Angola sont les deux PMA les plus susceptibles de ne plus figurer sur la liste. Malgré cette perspective favorable, les deux pays n'ont pas de bons résultats en ce qui concerne l'indice de vulnérabilité économique, les scores étant de 43,7 et 39,5 pour la Guinée équatoriale et de 51,3 et 39,5 pour l'Angola, en 2012 et en 2015 respectivement. La baisse récente des cours du pétrole, une ressource dont les deux pays dépendent grandement, pourrait obérer leurs chances d'une sortie sans heurts de la catégorie des PMA.

IV. Incidences de la maladie à virus Ébola sur les pays les moins avancés

46. En raison de la récente épidémie de maladie à virus Ébola en Afrique de l'Ouest, il est très probable que les résultats en ce qui concerne les trois critères pour le retrait de la liste, se dégradent pour au moins les trois PMA les plus touchés par l'épidémie, à savoir la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone.

47. Dans l'ensemble, l'épidémie a eu des répercussions négatives sur l'activité économique et sociale dans ces pays, notamment sur la production et la consommation agricoles, l'investissement, les recettes publiques, les services de santé, l'éducation, l'emploi, le tourisme, la production et l'expansion minières, les importations et les exportations, l'inflation, la balance des paiements, le déficit budgétaire, et la sécurité nationale ainsi que celle des personnes. Toutes ces variables se sont dégradées et poursuivront sur cette tendance si des stratégies de redressement ne sont pas immédiatement mises en place.

48. La crise entraînera une baisse du revenu national brut des pays touchés, en raison de la chute prévue de 2 à 5 points de pourcentage du taux de croissance en 2014. Les prévisions initiales pour 2015 ont également été revues à la baisse, un scénario de croissance nulle étant envisagé par les autorités libériennes, tandis que la Banque mondiale prévoit des taux de croissance négatifs pour la Guinée et la Sierra Leone. Au-delà du nombre considérable de décès, l'épidémie a aussi des effets négatifs sur l'activité productive. Les travailleurs, y compris les petits exploitants agricoles, les femmes et les enseignants des écoles privées n'ont pas été payés pendant l'épidémie, alors que les écoles étaient fermées. Le déclin de l'activité économique a aussi tiré l'industrie touristique vers le bas, avec pour conséquence des licenciements dans les sous-secteurs des loisirs et de l'hôtellerie. La diminution des revenus causée par la perte de membres de la famille, la fermeture des marchés et des écoles, les restrictions au commerce transfrontalier et la baisse de la production agricole dues aux mesures de mise en quarantaine et au sentiment de peur, sont autant de facteurs qui ont nui aux moyens de subsistance. De plus, l'épidémie a eu des effets désastreux sur les capacités de générer des revenus des associations villageoises d'épargne et de crédit et des petites et moyennes entreprises.

49. Le sous-indice de la vulnérabilité face aux chocs de l'indice de vulnérabilité économique comprend les chocs relatifs aux catastrophes naturelles, à l'instabilité de la production agricole et à l'instabilité des exportations de biens et services. La crise déclenchée par Ébola aura certainement une incidence sur l'indice de vulnérabilité économique par ses effets déstabilisateurs sur l'agriculture et les exportations.

50. Dans les trois pays, l'agriculture, tant celle destinée à la consommation intérieure que celle tournée vers l'exportation, a été durement frappée par la maladie à virus Ébola. Les projections concernant la croissance de la production agricole en 2014 ont été révisées à la baisse d'au moins 2 points de pourcentage dans chacun des trois pays. Dans les zones les plus touchées par la maladie, les effets sont bien plus importants que les chiffres à l'échelle nationale ne le laissent penser, s'agissant en particulier de la production et de la consommation de riz. Ébola

51. Le secteur minier est d'une importance stratégique pour les trois pays, en raison de sa contribution aux exportations et à la croissance économique. Le secteur a connu quelques fermetures opérationnelles de courte durée à cause de la panique déclenchée par l'épidémie, mais des effets pourraient être ressentis à plus long terme en raison du comportement de certains des acteurs de premier plan du secteur. En Sierra Leone, London Mining, un des plus gros investisseurs du pays, a fait faillite après avoir échoué à obtenir des fonds à cause des inquiétudes suscitées par Ébola, qui ont été accentuées par la chute des cours du minerai de fer. Arcelor Mittal a dû freiner son projet d'expansion, à hauteur de 1,7 milliard de dollars, au Libéria à la suite du retrait de ses sous-traitants, et Rio Tinto a suspendu son projet d'investir 20 milliards de dollars dans les mines de Simandou en Guinée.

52. Les effets négatifs de la crise sur les moyens de subsistance vont avoir des répercussions sur les secteurs sociaux, notamment en altérant le statut nutritionnel de vastes composantes de la population, ce qui ne manquera pas de se répercuter sur l'indice du capital humain.

53. Les résultats des trois pays touchés en ce qui concerne l'indice du capital humain en 2014 vont inéluctablement se dégrader, la maladie ayant eu de graves conséquences sur la nutrition et la santé. Le virus Ébola a contribué dans une large mesure à l'insécurité alimentaire en limitant l'activité agricole ainsi que la disponibilité et l'accessibilité d'un régime alimentaire équilibré. Il est estimé que le virus a plongé plus de 500 000 personnes dans l'insécurité alimentaire en 2014⁵, chiffre qui devrait s'accroître au début de 2015 (CEA, 2015). Cela aggravera certainement la prévalence de la malnutrition dans ces pays, où près de 30 % de la population sont déjà sous-alimentées (28,6 % au Libéria et 29,4 % en Sierra Leone entre 2011 et 2013) et où près de 20 % des enfants de moins de 5 ans sont en insuffisance pondérale avec retard de croissance (15 % au Libéria et 19,9 % en Sierra Leone) (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires *et al.*, 2014). La mortalité des moins de 5 ans va aussi sûrement s'accroître. Le virus Ébola a mis les services de santé à rude épreuve dans les pays touchés, à tel point que beaucoup ont dû cesser leurs activités, obligeant les femmes à accoucher à la maison, et privant les enfants de vaccins et autres soins sanitaires de base. En Sierra Leone, le Ministère de la santé et de l'assainissement a estimé qu'alors que le nombre d'enfants mourant de maladies curables comme le paludisme et la diarrhée est largement supérieur à celui succombant à Ébola, un pourcentage significatif de ces décès (50 %) résulte de la réaction à la maladie, qui peut être caractérisée « d'Ébola-phobie ». Il s'agit notamment du refus, motivé par la peur, de se faire soigner lorsque l'on est atteint de maladies curables (Ministère sierra-léonais de la santé et de l'assainissement, 2014).

54. Au niveau macroéconomique, la crise a aussi contribué à une réorientation des dépenses, des projets d'investissement et de développement vers les mesures de lutte contre la maladie, ce qui pourrait avoir des effets à long terme sur la croissance économique et sur les résultats en ce qui concerne les indices de vulnérabilité économique et du capital humain.

⁵170 000 personnes au Libéria, 120 000 en Sierra Leone et 230 000 en Guinée.

55. Un facteur important qui a fait que la crise a pris une telle ampleur, a été l'insuffisance de capacités financières et humaines au niveau national, ce qui a rendu les mesures de lutte contre la maladie tributaires de la disponibilité de l'appui international. Cette grande dépendance envers l'appui extérieur est également révélatrice de la vulnérabilité économique, et résulte de la faiblesse des recettes, du revenu national brut ainsi que des exportations. Tous les PMA africains devraient faire des efforts pour améliorer leurs capacités de mobilisation des ressources intérieures. Les efforts visant à assurer la transformation économique et structurelle, doivent s'intensifier pour renforcer la résilience de ces pays face aux chocs survenant sur les plans de l'économie et de la santé.

Bibliographie

Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Programme des Nations Unies pour le développement et Commission économique pour l'Afrique (2011). *Perspectives économiques en Afrique, 2011*.

Banque mondiale (2014). Base de données des indicateurs du développement dans le monde, consultée le 27 janvier 2015.

_____ (2014). Base de données de la Banque mondiale. Disponible à l'adresse suivante: <http://databank.banquemondiale.org/data/home.aspx>, consultée le 12 février 2015.

_____ (2014b). *Réduire la pauvreté et investir dans le capital humain: le nouveau rôle des filets sociaux en Afrique*. Washington D.C. Disponible à l'adresse suivante: www.worldbank.org/en/region/afri/publication/the-new-role-of-safety-nets-in-africa

Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (2014). *The State of Least Developed Countries 2013: Follow-up of the Implementation of the Istanbul Programme of Action for the Least Developed Countries. Special Theme on Extreme Poverty Eradication in the Least Developed Countries and the Post-2015 Development Agenda*.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (2014). UNCTADstat. Disponible à l'adresse suivante: <http://unctadstat.unctad.org/wds/ReportFolders/reportFolders.aspx>

_____ (2010). *Rapport 2010 sur les pays les moins avancés: Vers une nouvelle architecture internationale du développement pour les PMA*. Genève.

Commission économique pour l'Afrique, Commission de l'Union africaine, Banque africaine de développement, Programme des Nations Unies pour le développement (2014). *Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement*. Addis-Abeba.

Commission économique pour l'Afrique, Commission de l'Union africaine, Banque africaine de développement (2013). *État de l'intégration régionale en Afrique: Harmonisation des politiques visant à transformer l'environnement commercial*. Addis-Abeba.

Commission économique pour l'Afrique (2015). *Incidences socioéconomiques d'Ébola sur l'Afrique*. Addis-Abeba.

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, Welt Hunger Hilfe et Concern Worldwide (2014). *Global Hunger Index: The Challenge of Hidden Hunger*. Washington, D.C.

Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (2014). Pays membres. Disponible à l'adresse suivante: <http://maep-ua.org/aprm-map>.

Organisation de coopération et de développement économiques (2014). OECD.stat. Disponible à l'adresse suivante: <http://stats.oecd.org/?lang=fr&SubSessionId=b9a56b26-e9dc-492f-b4be-6158b279df68&themetreeid=-200>, consultée le 27 janvier 2015.

Organisation des Nations Unies, Division de statistique (2014). Indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement. Disponible à l'adresse suivante: <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Data.aspx>, consultée le 16 janvier 2015.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2014). Dépenses publiques dans l'agriculture. Disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/economic/ess/ess-economic/expenditure/fr/>, consulté le 26 janvier 2015.

_____ (2015). Base de données sur les dépenses publiques dans l'agriculture, consultée le 10 février 2015.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (2015). Base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO, consultée le 22 janvier 2015.

Programme alimentaire mondial (2013). La situation de l'alimentation scolaire dans le monde 2013.

Sierra Leone, Ministry of Health and Sanitation (Ministère de la santé et de l'assainissement) (2014). *Sierra Leone Health Facility Survey 2014: Assessing the Impact of the ÉBOLA Outbreak on Health Systems in Sierra Leone*. Enquête menée du 6 au 17 octobre 2014. Freetown.

Union africaine (2015). Le 24^{ème} Sommet de l'UA se termine sur un appel urgent à assurer l'autonomisation des femmes en Afrique en tant qu'étape déterminante pour la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063. Disponible à l'adresse suivante: <http://summits.au.int/fr/24thsummit/events/le-24eme-sommet-de-l%E2%80%99ua-se-terme-sous-un-appel-urgent-%CC%80-l%E2%80%99autonomisation-des-fem>, consultée le 10 février 2015.